

Le Centre de tri des emballages

Sur les trois agglomérations membres les camions collectent auprès des habitants environ 22 000 tonnes d'emballages/papiers par an, qui est ensuite triés au centre de tri du SYMEVAD.

Comment ça marche ?

Les emballages et le papier sont collectés en mélange. Pour pouvoir les recycler il est indispensable de les séparer en 10 catégories différentes.

C'est le rôle du centre de tri. La séparation des différentes catégories de déchets s'effectue en associant des tris mécaniques, optiques et manuels.

Le SYMEVAD a fait le choix d'un procédé très automatisé qui améliore considérablement les conditions de travail des salariés.

Le débit de la chaîne de tri est élevé : 9 tonnes de déchets sont triées par heure !

rgba(255,255,255,1)

Le Centre de Tri du SYMEVAD : un site de Haute Qualité Environnementale

Ainsi, 3 000 m² de panneaux photovoltaïques installés en toiture permettent la production de 340 000 kWh d'électricité renouvelable par an.

L'isolation thermique des bâtiments a été renforcée pour répondre aux critères de Basse Consommation en énergie. L'eau pluviale est récupérée et alimente les sanitaires et un réseau de nettoyage. L'eau chaude pour les douches est produite à l'aide de panneaux solaires thermiques.

Enfin la biodiversité est préservée avec, par exemple, l'installation de plusieurs ruches et la mise en œuvre d'une toiture végétalisée.

C'est un des tous premiers centres de tri français certifiés « opération expérimentale démarche HQE » et Bâtiment Basse Consommation énergétique (BBC).

rgba(255,255,255,1)

Localisation

rgba(255,255,255,1)